

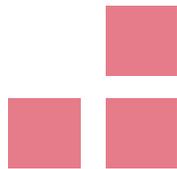
Wavre

Commentaires
sur le budget
2020



VILLE DE
WAVRE

Sommaire



INTRODUCTION	P 4
SERVICE ORDINAIRE	P 6
RÉSULTAT GÉNÉRAL	P 7
RECETTES EXERCICE PROPRE	P 13
DÉPENSES EXERCICE PROPRE	P 14
SERVICE EXTRAORDINAIRE	P 18
LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020	P 20
CONCLUSIONS	P 26
 ANNEXES	







**Madame la Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,**

2020! Un budget stratégique pour une nouvelle décennie.
Tel est l'enjeu de l'exercice!

Un exercice budgétaire toujours périlleux et toujours contraint par les ressources disponibles qu'elles soient financières ou humaines...

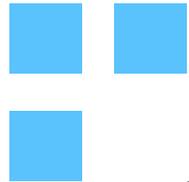
Élaborer un budget, c'est toujours faire des choix, souvent difficiles, entre des objectifs à atteindre et des actions à concrétiser. Le budget 2020 propose un ajustement modéré de la fiscalité afin de permettre la concrétisation des projets dont notre ville a grandement besoin. Cela non plus n'est pas un choix facile mais nous en assumons pleinement la responsabilité.

Un budget, c'est se projeter vers l'avenir...

Une rapide visite au récent congrès des Smart Cities à Barcelone m'a laissée fascinée face aux changements auxquels vont être confrontées, très rapidement, toutes les institutions, publiques ou privées, grandes ou petites. La digitalisation de nos sociétés entraîne des transformations si essentielles dans nos modes de gestion...

L'an dernier, je vous parlais d'urgence à penser la société de demain avec toutes les mutations qu'elle augure: transition numérique, énergétique, développement urbanistique, mobilité, qualité des services publics, redynamisation urbaine, solidarité, cohésion sociale, sécurité, enseignement, participation citoyenne et bonne gouvernance restent des questions d'une brûlante actualité et se retrouvent au cœur de ce budget.

2020... 2020e année de notre ère, 20e année du IIIe millénaire, ce n'est pas une année banale: c'est une date-butoir en Europe et dans le monde pour plusieurs engagements internationaux dans le domaine du climat et de la biodiversité. Et l'on nous dit qu'il est temps d'agir parce qu'il est presque trop tard...



Vous le verrez au cours de cette présentation: il y a de vraies actions, intégrées dans notre budget, pour faire face à l'urgence climatique: **l'effort sur la mobilité, l'intermodalité, le développement territorial seront des axes forts de nos projets.**

En 2020, en Europe, tous les articles scientifiques financés sur des fonds publics et publics-privés seront librement accessibles selon une décision prise à l'unanimité, en mai 2016, par le Conseil compétitivité de l'Union européenne. Cela n'a l'air de rien mais c'est une porte d'entrée royale qui vise à encourager les démarches d'*open science* et d'*open access* au profit d'une exploitation plus large et rapide des résultats de la recherche à des fins d'innovation et de développement. C'est bien un changement profond dans l'acquisition des connaissances. Nous entrons dans le monde de l'*open source*... Celui des **Smart Cities**...

C'est une vraie révolution copernicienne dont nous ne mesurons pas encore clairement l'impact. Celui de la transmission rapide, ouverte et gratuite des données et des savoirs.

Devant ces chamboulements annoncés, l'institut qui élit la couleur de l'année a choisi, pour 2020, le **matricule 19-4052** qui «suggère **le ciel au crépuscule**, les qualités rassurantes qui renforcent notre désir de fondations stables sur lesquelles bâtir, alors que nous passons le seuil d'une nouvelle ère». Le matricule 19-4052 entend donc nous rassurer et nous permettre de faire le plein de confiance afin d'attaquer au mieux la décennie à venir. Selon Pantone, «cette couleur symbolise la stabilité, la paix et la confiance. Elle encourage les pensées profondes, l'ouverture d'esprit et la communication».

Nous avons besoin...



1. Service ordinaire

Comme chaque année, je vous propose de découvrir le budget traduit en chiffres et tableaux:

1. Résultats globaux

Le budget ordinaire se présente avec un résultat global en boni de 1.323.508 € qui provient de:

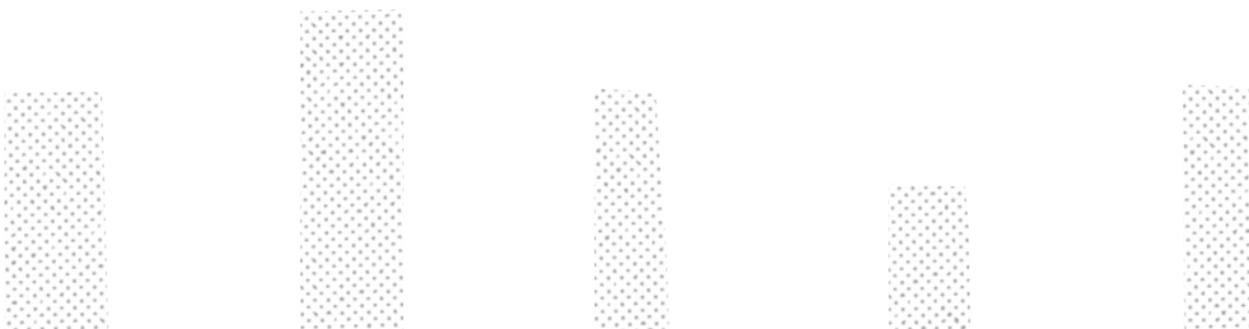
Un total de recette de	48.953.868 €
Un total de dépenses de	47.630.360 €
Résultat global en boni	1.323.508 €



Exercices	2016	2017	2018	2019	2020	Variations 2019-2020
Solde à l'exercice propre	2.101.392 €	21.205 €	411.106 €	72.081 €	360.379 €	400%
Solde à l'exercice global	1.040.164 €	5.049.114 €	2.682.283 €	237.945 €	1.323.508 €	456%
Prélèvement de réserve extraordinaire	6.225.514 €	3.103.994 €	2.995.000 €	9.993.000 €	0,00 €	-100%
Solde avant financement	7.265.679 €	8.153.108 €	5.677.283 €	10.230.945 €	1.323.508 €	-87%

Le résultat de l'exercice propre de **2020** se présente en équilibre avec un boni de 360.379 €.

Cette année, il n'y aura pas de prélèvement en faveur du fonds de réserve, car nous avons choisi de financer nos investissements au service extraordinaire soit par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire, soit par emprunt, compte tenu des taux d'intérêt historiquement bas.



2. Résultats de l'exercice propre

2.1. Les recettes

À l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent le montant de 46.914.213 € au budget 2020, soit une augmentation de 3.204.096 € ou 7,3 % comparé à l'exercice précédent. Cette augmentation est en partie le résultat du nécessaire ajustement de la fiscalité.

Les principales recettes se définissent comme suit :

2.1.1. Le financement général des communes est établi à 5.529.739 € soit 11,8 % des recettes de l'exercice propre et une augmentation de 164.985 € (+3,08%) par rapport au montant attribué en 2019.

Nous nous réjouissons de cette augmentation qui se renouvelle d'année en année, mais nous devons rappeler que chaque Wavrien et, plus largement chaque Brabançon, reçoit deux fois moins que son voisin wallon. Nous le soulignons encore cette année...

Financement général par habitant (sur base des budgets 2019/source Belfius)			
Wavre	Province	Cluster	Région
159 €	148 €	163 €	318 €



2.1.2. Les taxes et impositions s'élèvent à 29.397.413 € soit 62,7 % des recettes de l'exercice propre. Ces recettes sont en augmentation de 2.421.111 € (9%).

		2020	2019	Différence	Évolution	Parhab	Total recettes
Taxes et redevances communales	12,47%	3.665.609 €	4.524.113 €	-858.504 €	-19,0%	121 €	7,8%
Précompte immobilier	48,47%	14.247.778 €	11.671.640 €	2.576.138 €	22,1%	410 €	30,4%
Personnes physiques	37,20%	10.935.673 €	10.288.240 €	647.433 €	6,3%	315 €	23,3%
Automobiles	1,87%	548.354 €	492.310 €	56.044 €	11,4%	14 €	1,2%
Total	100,00%	29.397.413 €	26.976.302 €	2.421.111 €	9,0%	776 €	62,7%





Elles se subdivisent en 4 catégories:

- **Le revenu des additionnels au précompte immobilier** s'élève à 14.247.778 €, ce qui représente 30,4 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 2.576.138 € par rapport au budget 2019. Le taux a été ajusté à 1680 centimes au lieu des 1400 centimes inchangés depuis 2008.
- **Le revenu des additionnels à l'impôt des personnes physiques** est évalué à 10.935.673 €. Ce montant représente 23,3% des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation est en augmentation de 647.443 € par rapport à l'an passé. Le taux a été ajusté à 6,8% au lieu des 6% inchangés depuis 2008.
- **La taxe sur les automobiles** s'élève à 548.354 € soit une prévision en augmentation de 56.044 € (11,4%) par rapport à celle de l'exercice précédent.
- **Les autres taxes et redevances perçues par la Ville** sont estimées à 3.665.609 € pour 2020, soit 7,8% des recettes de l'exercice propre. Cette prévision est en diminution de 858.504 € par rapport à celle de l'année dernière. En effet, la taxe sur les parkings en voirie et à barrière n'existe plus en 2020 du fait du passage des parkings en concession (sauf taxe sur les réservations d'emplacements de parkings). Par ailleurs, un changement de comptabilisation des recettes de permis de conduire cartes d'identité et passeports mène à ne constater en recette que la partie qui revient réellement à la ville.

Comme l'illustre ces tableaux, la fiscalité (ajustée cette année pour la première fois depuis 2008) reste encore et toujours parmi les plus basses de Belgique et garantit aux Wavriens, malgré ce nécessaire ajustement, leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

Commune	PRI
Lasne	1400
La Hulpe	1600
Wavre	1680
Beuvechain	1700
Waterloo	1700
Braine-l'Alleud	1730
Grez-Doiceau	1800
Rixensart	1900
Genappe	1950
Braine-le-Château	2000
Perwez	2100
Ottignies-Louvain-La-Neuve	2100
Chaumont-Gistoux	2200
Incourt	2200
Mont-Saint-Guibert	2200
Nivelles	2200
Ramillies	2200
Orp-Jauche	2300
Court-Saint-Etienne	2500
Ittre	2500
Jodoigne	2500
Villers-la-Ville	2500
Walhain	2500
Chastre	2600
Helecine	2600
Rebecq	2600
Tubize	2900

Commune	%IPP
Waterloo	5,7
Lasne	5,8
Braine-l'Alleud	5,9
Beuvechain	6
Grez-Doiceau	6
La Hulpe	6
Ittre	6,5
Rixensart	6,6
Ottignies-louvain-la-neuve	6,7
Wavre	6,8
Genappe	7
Incourt	7
Nivelles	7
Mont-Saint-Guibert	7,5
Perwez	7,5
Ramillies	7,5
Braine-le-Château	8
Chaumont-Gistoux	8
Court-Saint-Etienne	8
Jodoigne	8
Tubize	8
Villers-la-Ville	8
Helecine	8
Orp-Jauche	8
Chastre	8,3
Rebecq	8,5
Walhain	8,5

Classement à situation égale pour les autres communes (juin 2019).

Comme chaque année, rappelons-nous qu'à Wavre il n'y a **pas de taxes** sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les bureaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Relevons que la taxe forfaitaire sur l'enlèvement des déchets s'élève à 772.095€ et que la vente de sacs payants devrait rapporter 1.175.206 €. Le taux de la taxe et le prix des sacs ont dû être adaptés en 2019 afin de répondre aux exigences de la Région wallonne dans le cadre du taux de couverture du coût-vérité de traitement des déchets.



2.1.3. Les autres recettes représentent 8,9 millions d'euros ou 19 % des recettes de l'exercice propre et proviennent de:

- Subsidés octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE: 1,3 million €
- Subventions octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le fonctionnement des écoles: 0,8 million €
- Intervention ONE pour les crèches et accueillantes: 0,7 million €
- Locations immobilières et logements sociaux: 0,5 millions €
- Redevance «concession parkings»: 0,6 million €
- Prestations effectuées pour des tiers: 0,9 millions €
- Provision en faveur du 2^e pilier de pension: 0,2 millions €
- Réductions de cotisations patronales pour les groupes cibles: 0,5 millions €
- Partenariat entre le Brabant wallon et Wavre-Capitale: 600.000 €
- Intérêts de placements à hauteur de 300.000 €
- Redevance de 678.331 € pour l'occupation du domaine public par les gestionnaires du réseau électrique, à savoir notre REW pour le réseau de distribution et ELIA pour le réseau local, plus celles concernant le réseau gazier pour 334.017 € et celle pour le réseau de l'eau de l'inBW pour 142.349 €
- Dividende de l'intercommunale de gaz à concurrence de 947.885 €
- Dividende de la REW estimé à 1.000.000 €



2.2. Les dépenses

Les **dépenses du service ordinaire** de l'exercice propre s'élèvent à 46.553.834 € au budget 2020, soit une augmentation de 2.915.798 € ou 6,7 % par rapport aux prévisions 2019.

2.2.1. Les dépenses de personnel représentent 44% du total des dépenses pour un montant de 20.308.776€ (+1.160.994 € soit 6,1%).

Sont intégrés dans les dépenses de personnel:

- Le plan d'embauche 2020 qui prévoit le recrutement de 16 agents contractuels, le remplacement de 4 départs à la pension et 24 contrats de remplacement/reconduction pour l'administration (0,7 million €)
- La promotion et l'évolution de carrière des agents (0,1 million €)
- L'assurance-groupe pour les pensions complémentaires du personnel contractuel à hauteur de 423.000€/an



2.2.2. Les dépenses de fonctionnement

atteignent 8.018.547€, soit 17,2% des dépenses de l'exercice propre. Elles augmentent de 705.879€ (+2,6%) et se répartissent de la manière suivante:

Exercices	2019	2020
Administration générale	2.276.037€	2.146.482€
Patrimoine privé	224.500€	189.000€
Voirie	1.193.344€	1.321.910€
Commerce-industrie	531.445€	646.500€
Enseignement	1.066.050€	1.135.780€
Bibliothèque, éducation populaire et arts	979.450€	1.429.305€
Cultes	9.000€	7.000€
Aide sociale et familiale	349.400€	439.900€
Cimetières et urbanisme	267.646€	301.096€
Immondices et eaux usées	385.795€	406.528€



C'est dans ce poste que se retrouvent aussi des prévisions pour des initiatives en matière de promotion du commerce, des entreprises wavriennes et de l'emploi, de manifestations culturelles, d'actions en faveur de la jeunesse et de participation à la citoyenneté ainsi que des mesures pour le développement durable, la mobilité ou l'environnement.

La variation des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2020 est principalement expliqué par:

- Le Wacolor (+0,2 million €)
- Les initiatives culturelles (+0,2 million €)
- La participation citoyenne et les festivités (+0,2 million €)
- Diverses augmentations de frais (+0,2 million €)
- Le transfert de l'activité sportive de l'ASBL Sport et Jeunesse à la RCA2 (-0,1 million €)



Comme le démontre ce tableau, à Wavre, **les dépenses sont encore et toujours totalement maîtrisées** puisque le ratio par habitant est plus bas par rapport à d'autres pouvoirs publics.



Dépenses	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	231€	239 €	246 €	239€

2.2.3. Les dépenses relatives à la dette

s'élèvent à 335.903 € soit moins de 0,7 % des dépenses de l'exercice propre.

Notons qu'il est prévu de contracter des emprunts à hauteur de 3.080.400 € pour le financement de la nouvelle crèche, l'aménagement de la salle des fêtes et des acquisitions immobilières et ce compte tenu des taux historiquement bas. Le niveau d'endettement de notre ville reste toujours faible en comparaison aux autres institutions publiques. Le solde de la dette à rembourser au 01/01/2020 n'est que de 7.202.931 €.

Dépenses	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	9,67 €	170 €	140 €	154 €

2.2.4 Les dépenses relatives aux transferts

s'élèvent à 17.590.608 €, soit 37,8 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent de 724.279 € ou 4,3 % par rapport à 2019.

Les principales dépenses de transfert se ventilent comme suit:

Dotation ordinaire à la Zone de Police	6.300.000 €
Dotation ordinaire au C.P.A.S.	5.300.000 €
Dotation ordinaire à Zone de secours	1.406.709 €
Le subside octroyé au Syndicat d'Initiative	397.500 €
Les subsides «Sport et jeunesse»	313.500 €
Le subside à la RCA La Sucrierie	1.451.736 €
Le subside à la RCA Sportive	360.000 €
Les subsides aux fabriques d'église	108.036 €
Les subsides aux équipes sportives	85.960 €
Les chèques sport accordés aux jeunes	45.000 €
Les subsides aux associations culturelles	101.511 €
La réduction télédistribution aux handicapés	3.000 €
Le subside à l'Association des Commerçants	20.000 €

- **La dotation ordinaire à la Zone de Police** d'un montant de 6.300.000 € reste stable. Rappelons-nous qu'au cours de l'exercice 2018, nous avons institué un fonds de roulement qui permet ainsi d'assurer une plus grande stabilité dans le temps de cette dotation. Il n'y a donc pas de diminution d'effectifs. Les subventions fédérales sont en augmentation et s'élèvent à 3.200.000€ soit 31 % des recettes totales;
- **La dotation de Wavre à la Zone de secours** pour 2020 a été fixée à 1.406.709 € (soit une augmentation de 81.744 €) contre 1.324.965 € en 2019 et 1.192.744 € en 2018. Souvenons-nous aussi que, pour la troisième année consécutive, nous déduisons un montant de 236.613 € pour la reprise de notre caserne, reprise étalée jusqu'à 2022.
- **La dotation à la Régie Communale Autonome wavrienne** (RCA LA SUCRERIE) s'élève quant à elle à 1.451.736 €. Elle augmente de 701.719 €. Elle permettra de couvrir les frais d'exploitation pour cette première année de mise en service.
- **Au cours de l'exercice comptable 2020**, une nouvelle Régie Communale Autonome wavrienne (RCA SPORTIVE) verra le jour avec le transfert des activités, au 30 juin 2020, en matière sportive de l'ASBL Sports et Jeunesse. La dissolution de l'ASBL est prévue au 31 décembre 2020. Elle poursuivra ses activités en matière de jeunesse et, notamment l'organisation de l'accueil extra-scolaire, jusqu'à la fin de l'année. Par la suite, ces activités d'accueil extra-scolaire seront reprises par le service de l'Echevinat de la jeunesse. Le nouveau subside à la RCA Sportive s'élève à 360.000 €.

La création de cette RCA sportive répond aux besoins d'exploitation et d'investissements dans nos infrastructures sportives:

- Le hall omnisports du centre sportif de Wavre
- Le hall omnisports du centre sportif de Limal
- Le bâtiment du site dit «Villagexpo»

Trois baux emphytéotiques seront conclus entre la Ville et la RCA pour l'euro symbolique.

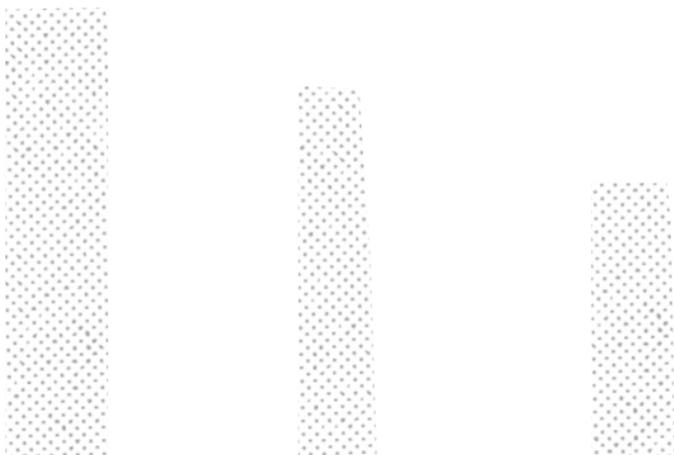
Par ailleurs, la RCA sportive envisage 4 investissements conséquents:

- La construction de la piscine
- La rénovation du Stade Justin Peeters pour accueillir le nouveau stade régional de hockey en partenariat avec l'Association Royale Belge de Hockey sur le site du centre sportif de Wavre
- La rénovation et création d'une tribune et d'un terrain de football au centre sportif de Limal
- La création d'un centre de formation pour jeunes footballeurs sur le site du centre sportif de Wavre.



- **La dotation au CPAS** est en augmentation de 250.000€ pour un montant total de 5.300.000€. Cette année, la dotation au CPAS a été scindée en deux: une dotation ordinaire de 4.702.494 € et une dotation spécifique pour cotisations de responsabilisation de 597.506 € (en exercices antérieurs).

Nous octroyons un montant de 153 € par habitant alors que pour les communes de la Province, ce montant est de 127 € et de 134 € au niveau régional, preuve de notre soutien aux essentielles actions de solidarité de notre CPAS. Soulignons comme chaque année que c'est grâce à cette dotation que des politiques dynamiques en matière d'action sociale peuvent être mises en œuvre. Après la reconstruction de la maison de repos, inaugurée en 2018, le prochain grand chantier du CPAS en matière immobilière sera la réaffectation de l'ancienne clinique du Champ Sainte-Anne.



2. Service extraordinaire

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 21.404.914 € dont 162.000€ seront consacrés aux investissements de la Zone de Police et 5.000.000 € à la dotation en faveur des régies communales autonomes. Le financement des dépenses d'investissements est prévu comme suit:

- Subsidés prévus: 1.442.715 €
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire de 16.881.799 €
- Emprunts : 3.080.400 €.

Le programme d'investissements de l'exercice 2020 se ventile comme suit:

Régies communales autonomes	5.000.000 €
Administration générale	548.600 €
Patrimoine privé	4.088.750 €
Dotation à la zone de police	162.000 €
Equipement voiries	6.668.200 €
Enseignement	1.206.500 €
Culture, loisirs et sports	5.855.000 €
Aide sociale et familiale	1.560.000 €
Cultes	288.000 €
Egouttage	110.664 €
Cimetières	45.000 €
Urbanisme	872.200 €



3. Les grandes orientations du budget 2020

Les axes du budget 2020 correspondent aux chapitres du Plan Stratégique Transversal 2019-2024 de Wavre.

1/ Être une Ville qui veille au bien-être et à la qualité de vie de ses habitants quels que soient leur âge, leur condition physique, leur dynamisme et leur autonomie

- Garantir une offre de qualité en matière de garde et de petite enfance pour tous
- Garantir l'école comme lieu d'épanouissement et de développement de l'enfant (et de l'adulte), avec et par ses compétences
- Permettre un accueil extra-scolaire de qualité et diversifié accessible à tous les enfants
- Accompagner les jeunes vers l'âge adulte notamment par le biais d'activités adaptées
- Accompagner les aînés dans la vie en société
- Agir dans la prévention, la promotion de la santé afin de lutter contre les inégalités sociales de la santé
- Veiller à la parfaite inclusion des PMR dans la vie quotidienne de la Ville
- Promouvoir et faciliter la pratique du sport via notamment l'amélioration des infrastructures, le tout en collaboration avec la RCA
- Doter la commune d'une stratégie en matière de logements pour tous notamment via l'augmentation du nombre de logements publics
- Maintenir et renforcer l'aide aux plus démunis, toujours dans le respect de chacun

- Enseignement maternel & primaire: 4.575.748€
- Projets spécifiques à la petite enfance: 5.000€
- Enseignement supérieur & artistique: 681.751€
- Poursuite des travaux des écoles maternelles, primaires et artistiques: 285.000€
- Rénovation extension Ecole de l'Amitié: 650.000€
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique: 132.500€
- Matériel informatique dans nos écoles: 71.000€
- Conseil communal des Enfants & Conseil des Jeunes: 13.000 €
- Construction nouvelle crèche au Parc industriel Nord: 1.500.000 €

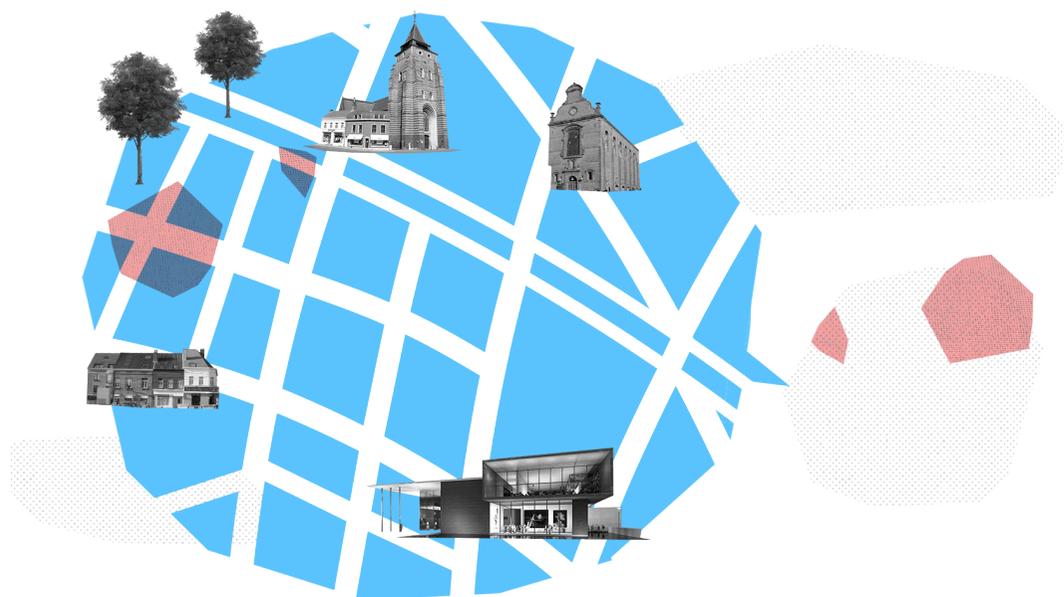
- Subsidés aux groupements de jeunesse: 12.750€
- Actions en faveur de la jeunesse (e-games): 47.000€

- Dotation au CPAS: 5.300.000€
- Plan de cohésion sociale: 17.000€
- Egalité des chances: 20.000€
- Remboursement de la ristourne eau: 135.000€
- Plaine inclusive - Budget participatif: 75.000€
- Actions en faveur des personnes à besoins spécifiques et PMR: 18.000€
- Aménagement parkings et rampes PMR: 69.000€
- Rénovation de la toiture de la résidence Simenon et ses garages: 300.000 €
- Aménagement d'un studio - Rue Th. Piat: 15.000 €

- RCA sportive: 360.000€
- Promotion de la santé: 13.000€
- Octroi de chèques sports: 45.000€
- Piscine communale - Analyse de sol: 50.000€
- Asbl Sports & Jeunesse: 313.500€
- Subsidés aux associations sportives: 85.960€

2/ Être une Ville soucieuse de son cadre de vie et de sa sécurité et qui tend vers une mobilité performante

- Améliorer le bien-être des habitants
- Redynamiser l'activité et l'attrait de la Ville
- Doter la commune d'outils en matière d'aménagement du territoire en vue de son développement harmonieux
- Améliorer la sécurité
- Améliorer la mobilité en tenant compte des points stratégiques de la Ville (écoles, zonings, centre-ville)
- Favoriser l'intermodalité afin d'encourager la pluralité des transports et la mobilité douce
- Renforcer la propreté de la Ville en mettant en œuvre un nouveau plan de gestion des déchets
- Améliorer les infrastructures et bâtiments
- Améliorer le réseau routier
- Améliorer le stationnement



- Dotation Zone de Police: 6.300.000€
- Dotation extraordinaire Zone de Police: 162.000€
- Dotation Zone de secours: 1.406.709 €
- Caméras de surveillance (extension + caméras ANPR): 173.000€
- Travaux de sécurisation de l'Hôtel de Police (blindage): 175.000€
- Achat radars préventifs fixes et mobiles: 48.000€

- Etude de sol Carabiniers et relevé topographique: 80.250 €
- Entretien plantations: 75.000€
- Entretien des espaces verts: 155.000€
- Entretien des hydrants: 70.000€
- Travaux de curage et d'entretien des bassins d'orage: 130.000€
- Entretien des voiries vicinales: 75.000€
- Entretien des voiries & cours d'eau: 60.000€
- Entretien & curage d'égouts: 200.000€
- Travaux Villagexpo - Réfection des voiries: 315.000€
- Sécurisation des abords des écoles: 100.000€
- Aménagement de la rue de l'Ermitage – Honoraires: 181.500€
- Aménagement de la Place Henri Berger – Honoraires: 142.500€

- Création de trottoirs et de quartiers Zone 30: 160.000€
- Réfection diverses voiries – Honoraires: 120.000€
- Réaménagement chemin de la Justice en cheminement cyclo piéton et agricole: 335.000€
- Travaux divers - Voiries et trottoirs: 250.000€
- Réalisation d'un plan de mobilité temporaire + analyseur de trafic: 15.000€
- Analyse de praticabilité des chemins et sentiers doux - Elaboration d'un plan: 25.000,00 €
- Aménagement de rues cyclables en centre-ville: 10.000€
- Aménagements urbains de sécurité de voiries - Blocs luminescents, casse vitesse: 10.000 €
- Achat matériel d'exploitation pour la mobilité: 200.000€

3/ Être une ville tournée vers le développement durable et le respect de l'environnement

- Développer une stratégie dans le développement durable en associant un maximum d'habitants et acteurs de terrain
 - Engager la Ville dans une politique locale Energie Climat
 - Assurer une gestion optimale des déchets
 - Sensibiliser à la protection de la nature
 - Favoriser les modes de déplacement alternatifs
-
- Modification du Plan de secteur (Wastinne/Ermitage): 96.800€
 - Adaptation du PCA - Pont des Amours: 84.700 €
 - Liaison Sucrierie - Centre-ville: 72.600€
 - Aménagement du territoire (Zone sud, PCAR): 54.450€
 - Rénovation urbaine - Constitution d'un dossier: 48.400€
 - Élaboration /Révision guide communal d'urbanisme et autres: 30.000€
 - Engagement d'un responsable du développement durable
 - Octroi d'une prime pour langes lavables: 1.500€
 - Accompagnement dans la gestion des déchets: 31.000€
 - Frais de collecte des déchets: 1.776.949€
 - Actions spécifiques en faveur de l'environnement: 70.000€
 - Transition énergétique - Certification des bâtiments communaux: 50.000€
 - Étude d'orientation - Dépollution site de Basse Wavre: 30.000€
-
- Mobilité partagée: 11.000€
 - Cellule mobilité: 50.000€
 - Équipement et aménagement pour le stationnement cycliste: 66.500 €
 - Politique de stationnement dynamique
 - Aménagement Parkings temporaires: 470.000€
 - Réfection Parking Pont Saint Jean – Honoraires: 21.000€

4/ Être une Ville qui favorise le débat démocratique et la participation citoyenne

- Renforcer la démocratie de proximité en favorisant la participation citoyenne
 - Accentuer l'implication des élus dans la gestion de la Ville
-
- Formation à la citoyenneté: 5.000€
 - Participation citoyenne via les commissions consultatives: 60.000€
 - Informations communales: 200.000€
 - Création des commissions pour les conseillers communaux

5/ Être une Ville citoyenne respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui

- Développer des activités orientées vers le «vivre ensemble» dans le respect de chacun
 - Réduire les inégalités pour lutter contre l'exclusion sociale
 - Perpétuer le devoir de mémoire
 - Favoriser la solidarité internationale
-
- Travaux de rénovation de l'Espace Simone Veil: 180.000€
 - Subsidés aux comités de quartiers: 21.400 €
 - Création de rencontres au cœur des quartiers: 8.000€
 - Coopération au développement: 14.780€
 - Bibliothèque numérique - Espace 3 C



6/ Être une Ville présente comme pôle économique voire même comme technopôle sensible à l'agriculture

- Redynamiser le commerce
- Favoriser l'installation de PME et de sociétés créatrices d'emplois en favorisant l'attrait des zonings et les échanges entre entreprises
- Développer les synergies entre la commune et les agriculteurs présents sur son territoire

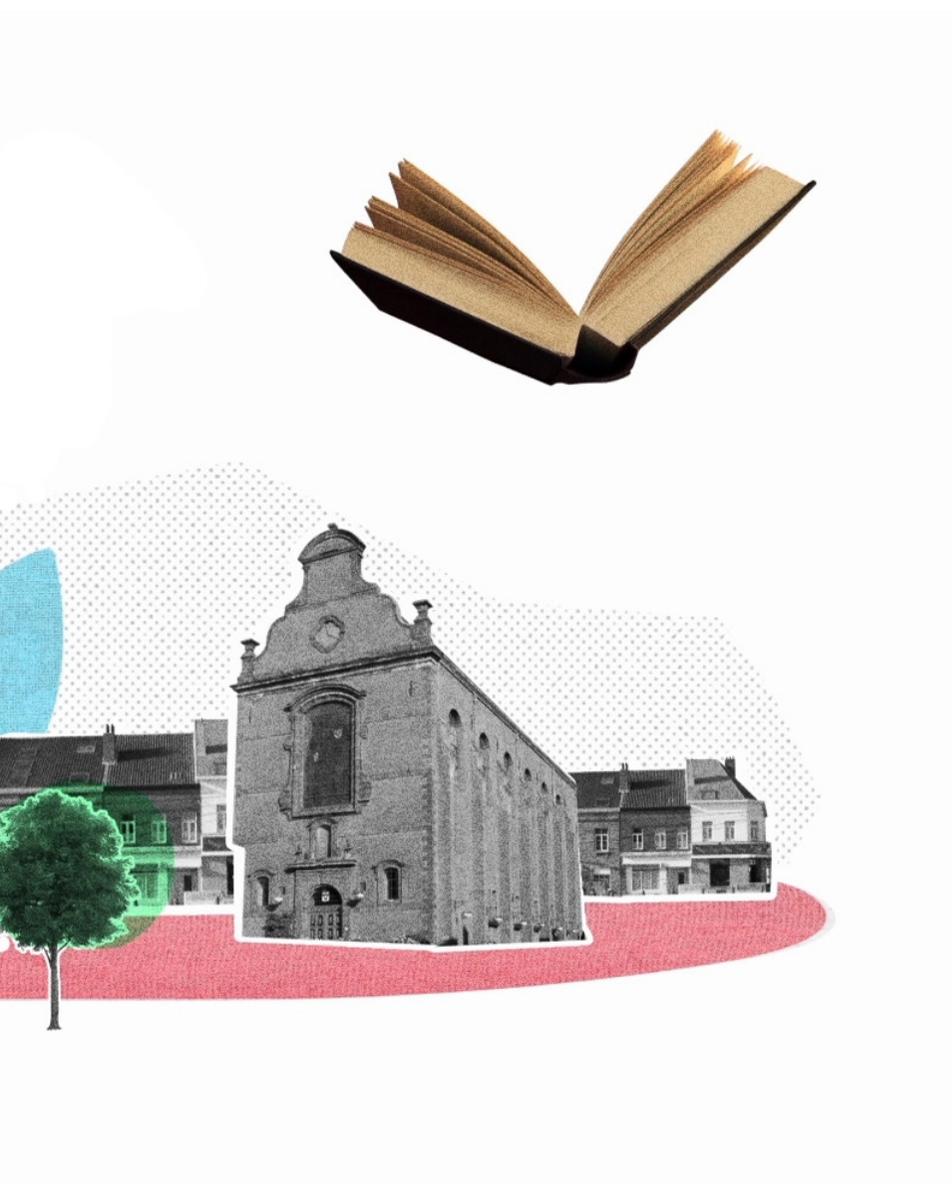
- Promotion du commerce et des entreprises: 220.000€
- Mise à jour du Schéma de développement commercial: 50.000€
- Subside aux commerçants: 20.000 €
- Actions en faveur de l'emploi: 5.000€
- Dynamisation du centre-ville: 368.500 €
- Absence de taxe antiéconomique

7/ Être une Ville lieu d'histoire, de tourisme, de festivités et de culture pour tous

- Poursuivre, soutenir et initier l'organisation d'activités culturelles de qualité et accessibles au plus grand nombre en menant une politique culturelle inclusive
- Mettre en place une politique touristique dynamique et cohérente en mettant notamment en valeur notre patrimoine local
- Soutenir la création locale
- Apporter aux citoyens et associations une aide logistique

- Actions en faveur du tourisme: 12.000 €
- Subside à la Maison du Tourisme du Brabant wallon (MTBW): 3.450€
- Subside au Syndicat d'initiative: 397.500€
- Engagement d'un responsable du Tourisme et de l'Economie 50,000 €
- Etude de stratégie touristique: 25.000€
- Initiatives culturelles: 320.000€
- Fêtes & cérémonies publiques: 168.500€
- Subsidés aux associations culturelles et de loisirs: 101.511€
- Dotation à la RCA La Sucrierie: 4.451.736€
- Rénovation de la Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville: 500.000€
- Subside extraordinaire - Paroisse NDBW: 3.000€
- Rénovation Eglise St Martin Limal – Hon: 95.000€
- Travaux divers - Edifices du culte: 50.000€
- Chapelle de Grimohaye - Travaux de restauration: 140.000€





8/ Être une administration moderne, efficace et efficiente qui offre des services adaptés aux citoyens et à l'évolution de la société

- Accentuer la simplification administrative et le dialogue entre l'administration et les habitants notamment via les nouvelles technologies
- Accroître la disponibilité des services communaux pour les citoyens

- Transition numérique et architecture IT: 385.000€
- Portail numérique phase 2
- Consultance pour la réorganisation des services communaux et accompagnement au changement: 350.000€

9/ Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel, dotée d'une gestion efficace des ressources humaines et d'un management de qualité

- Mettre en œuvre un management par la qualité en veillant à l'épanouissement de chacun
- Offrir aux agents communaux un cadre de travail adapté aux exigences d'un service public de qualité
- Mener un travail sur la non-discrimination et l'inclusion au sein de notre administration

- Achat terrain pour le nouveau dépôt communal & honoraires architecture: 3.525.000€
- Achat et maintenance extraordinaire de matériel d'exploitation: 435.000€

10/ Être une administration qui assure une gestion financière transparente, innovante et rigoureuse, adaptée à l'ambition de développement de la Ville

- Adapter les moyens de financement aux ambitions de développement de la Ville
- Développer des processus et des outils performants afin de piloter les finances de la Ville

- Achat de terrains et de bâtiments: 3.430.000€
- Achat de participations - Publi T: 123.750€

CONCLUSION

Le Plan Stratégique Transversal présenté récemment est ambitieux et notre budget l'est tout autant. Le budget prévisionnel 2020 confirme le démarrage, par notre majorité, de la mise en œuvre de ce PST en proposant aux Wavriens des services publics accessibles et de qualité. Dans un contexte international où le besoin de justice sociale et les préoccupations environnementales s'expriment fortement, l'action de la Ville en proximité de chacun est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi notre budget se veut **responsable, solidaire et durable**. Responsable car les prévisions budgétaires, comme chaque année, sont établies avec rigueur et prudence. Les efforts seront poursuivis pour contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement, grâce à la maîtrise de la masse salariale et à la gestion optimisée des achats et de la dette. Solidaire et durable parce que nous renforçons les politiques contribuant à la transition énergétique qui nous permettent de construire ensemble la ville de demain. Nous restons également plus que jamais attentifs à la préservation du vivre ensemble, en soutenant les politiques de proximité et de solidarité, créatrices de lien social et favorisant la participation des citoyens.

La répartition des dépenses de notre budget confirme nos grandes priorités que sont:

- L'éducation
- La poursuite de la métamorphose de notre centre-ville et la maîtrise de notre développement territorial
- Les actions de proximité et de solidarité
- L'entretien et la mise en sécurité de notre patrimoine

Ce budget, fruit d'un travail collectif, assure le financement de nos priorités communales tout en garantissant la solidité financière de la Ville de Wavre et notre capacité à investir.

Anne MASSON
Premier Échevin en charge des Finances et du Budget



MERCI

.....

